

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JUIN 2026

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE LA VIE ÉDUCATIVE

46

OBJET : MODIFICATION DU POSITIONNEMENT DES ELUS REPRESENTANTS AU SEIN DES ECOLES PIERRE DE RONSARD (MATERNELLE ET ELEMENTAIRE)

**DELIBERATION
APPROUVEE PAR**

Abstentions :

A l'unanimité

Karl OLIVE
Vanessa HUBERT
Eric ROGER
Sabrina De BACKER
Antoine SALAMONE
Karine EMONET-VILLAIN
Stanislas SAMUEL
Béatrice LE BLAY
Aline SMAANI (pouvoir)
Rudy PRISO

L'An deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin, à dix-neuf heures

Le Conseil municipal, dûment convoqué par Mme le Maire le vingt-trois juin deux mille vingt-six,

S'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine BERNO DOS SANTOS, Maire,

Présents :

MME Sandrine BERNO DOS SANTOS, MME Karine CONTE, M. Patrick MEUNIER, MME Samira TAFAT, M. David LUCEAU, MME Aurélie RENARD, M. Christophe SIMEONI, MME Virginie MESSMER, M. Marc LARTIGAU, M. Karim BOUKHIAR, MME Larissa GUILLEMET, M. Calvin BAGLAND, MME Nadyne BELVAUDE, M. Alain DAILLY, MME Claude GRAPPE, M. Guy MICHEL, MME Désirée KOFFI, M. Philippe DOMPEYRE, MME Céline ALLOUCHE, M. Bertrand LACOSTE, MME Valérie NADREAU, MME Corinne MORVAN, MME Aude LE GOUGUEC, M. Fabrice MOULINET, M. Jean-Pierre JUNG, M. Jonathan TAYAR, MME Elsa SOUSSI, M. Victor HAZARD, MME Berfine GULER, M. Karl OLIVE, MME Vanessa HUBERT, M. Eric ROGER, MME Sabrina DE BACKER, M. Antoine SALAMONE, MME Karine EMONET-VILLAIN, M. Stanislas SAMUEL, MME Béatrice LE BLAY, M. Rudy PRISO.

Absents excusés :

MME Hatice BARRE
M. Jean-Jacques NICOT
MME Sandrine RUHAUD
M. Nelson JESUS DE PEDRO
MME Aline SMAANI

Pouvoirs :

MME Hatice BARRE à MME Samira TAFAT
M. Jean-Jacques NICOT à MME Virginie MESSMER
MME Sandrine RUHAUD à MME Le MAIRE
M. Nelson JESUS DE PEDRO à M. Marc LARTIGAU
MME Aline SMAANI à MME Sabrina DE BACKER

Secrétaire : Christophe SIMEONI

Les Membres présents forment la majorité des Membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 43.

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL DE MADAME LE MAIRE

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que dans un souci d'optimisation de la représentation municipale au sein des établissements scolaires de la Commune, il est proposé d'apporter une modification à l'organisation et au positionnement des élus référents pour les écoles maternelle et élémentaire Pierre de Ronsard.

Jusqu'à présent, Monsieur Nelson DE JÉSUS PÉDRO assurait la fonction d'élue représentant auprès de l'école élémentaire Pierre de Ronsard. Il a exercé cette mission avec assiduité et engagement durant six années, contribuant au dialogue avec les équipes éducatives et à la bonne coordination avec les services municipaux.

Afin d'adapter la représentation municipale aux enjeux actuels et aux domaines de compétence des élus, il est proposé la réorganisation suivante :

- Madame Berfine GULER est désignée en qualité d'élue référente pour l'école maternelle Pierre de Ronsard. Éluée déléguée à la petite enfance, elle assure depuis plusieurs semaines le suivi du dossier relatif à la Toute Petite Section (TPS). Ce positionnement permettra une meilleure cohérence et continuité dans l'accompagnement de ce public spécifique, ainsi que dans le développement des politiques éducatives à destination des jeunes enfants.
- Monsieur Nelson DE JÉSUS PÉDRO est désormais positionné en qualité d'élue référent de l'école élémentaire Pierre de Ronsard, dans la continuité de son engagement et de son expérience acquise sur cet établissement.

Il est donc proposé au Conseil municipal de prendre acte de cette réorganisation et de valider ce nouveau positionnement des élus référents au sein des écoles Pierre de Ronsard.

:- :- :- :- :-

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2121-21,

Vue le Code de l'Éducation, et notamment ses articles D. 411-1 et suivants,

Vu la délibération n° 27 du 7 avril 2026 relative à la désignation des représentants du Conseil Municipal auprès des conseils d'écoles des établissements scolaires de la ville,

Considérant la nécessité d'assurer une représentation efficace et adaptée de la collectivité au sein des établissements scolaires de la Commune,

Considérant l'importance d'une coordination étroite entre les élus, les équipes pédagogiques et les services municipaux,

Considérant la volonté de renforcer la cohérence entre les délégations des élus et leur positionnement auprès des établissements scolaires, notamment en matière de Petite Enfance,

Considérant que Monsieur Nelson DE JÉSUS PÉDRO a assuré avec engagement et continuité, la fonction d'élue référent, notamment auprès de l'école élémentaire Pierre de Ronsard depuis six années,

Considérant que Madame Berfine GULER, élue déléguée à la Petite Enfance, suit depuis plusieurs semaines le dossier relatif à la Toute Petite Section,

LE CONSEIL,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

De modifier le positionnement des élus référents au sein des écoles Pierre de Ronsard.

Article 2 :

De désigner Madame Berfine GULER en qualité d'élue référente auprès de l'école maternelle Pierre de Ronsard, en cohérence avec sa délégation à la petite enfance et son implication dans le suivi de la classe de Toute Petite Section.

Article 3 :

De désigner Monsieur Nelson DE JÉSUS PÉDRO en qualité d'élus référent auprès de l'école élémentaire Pierre de Ronsard, au regard de son expérience et de son engagement sur cet établissement.

Article 4 :

De préciser que cette nouvelle organisation prend effet à compter de l'adoption de la présente délibération.

Article 5 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles (56 avenue de St-Cloud 78011 Versailles cedex <https://citoyens.telerecours.fr/>) dans les deux mois courant à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication ou de sa notification.

Article 6 :

De donner pouvoirs à Madame le Maire pour exécuter la présente délibération.

**Le Maire,
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise,
Conseillère régionale d'Île-de-France,**

#signature#

Sandrine BERNO DOS SANTOS

Document publié sur le [site de la ville](#) le 01/07/2026